

# la charte

## des auteurs et illustrateurs jeunesse

publié vendredi 24 juin 2022

# Les recommandations tarifaires 2023 de la Charte

Les recommandations de la Charte sont réévaluées et votées chaque année lors de son assemblée générale. L'assemblée générale du 02 juin 2022 a voté l'indexation des recommandations tarifaires sur l'indice des prix à la consommation, soit +4,8 %.

Les recommandations tarifaires 2023 des rencontres sont :

- 475,33 € bruts la journée et 286,76 € bruts la demi-journée.

Les recommandations tarifaires 2023 des signatures sont :

- 237,67 € bruts la journée et 143,39 € bruts la demi-journée.

Ces recommandations sont soutenues par la **Fédération des Salons et Fêtes du Livre jeunesse**.